

INTERSYNDICALE SUD/CGT UP



Elections aux conseils centraux de l'Université de Picardie 2020

Comme tant d'autres, l'Université de Picardie, ses personnels et ses étudiant·e·s sont soumis aux attaques asphyxiantes des réformes libérales qui visent à détruire les protections sociales (au nom de l'égalité), à tuer la recherche fondamentale en poussant les chercheurs et les chercheuses dans une lutte pour la survie (au nom de l'efficacité) ou à sélectionner les étudiant·e·s (au nom de l'éducation)...

C'est dans ce contexte que les élections universitaires vont se dérouler. Nous n'accordons guère de confiance a priori à un conseil d'administration qui, de réforme libérale en réforme libérale, se retrouve structuré comme celui d'une entreprise capitaliste, et élu suivant un schéma de castes antidémocratique. C'est cependant avec lui que nous devons faire localement pendant cinq ans, et face à lui que nous affirmons d'ores et déjà nos positions.

Dans quelles conditions se tiennent les élections au CA ?

Entre 2014 et 2018, l'enseignement supérieur public a accueilli 160 000 étudiant.e.s supplémentaires ; il y en a plus de 30 000 à l'UPJV aujourd'hui, contre 25 000 il y a 7 ans. Pour faire face à cette augmentation, qui correspond aux effectifs d'environ 6 universités, 1 523 postes d'enseignant·e·s titulaires ont été... supprimés !

Parallèlement, le recours aux emplois précaires affiche le taux le plus haut de toute la fonction publique d'État : 35% ; il est de plus de 20% à l'UPJV, avec une proportion record à l'UFR des arts, notamment. Plus de 30 000 enseignant·e·s vacataires, pour la plupart doctorant·e·s non financés ou docteur·e·s sans poste, payés sous le SMIC horaire en temps de travail effectif, assurent près de 40% des cours dans les universités. Ce sont 13 000 postes qui devraient être créés pour résorber cette précarité.

Loin d'être épargnée, l'UPJV, qui accueille pourtant un grand nombre d'étudiant·e·s boursiers, connaît au contraire une **situation budgétaire catastrophique** et est notoirement sous dotée en personnels et en budget de fonctionnement : la dépense moyenne pour un·e étudiant·e de l'UPJV est inférieure d'environ un quart à celle d'un·e étudiant·e niçois·e ou parisien·ne.



À celles et ceux qui dénoncent cette situation, la direction de l'UPJV répond qu'on n'y peut rien et qu'il faut faire avec ! D'où la décision, en 2018, de geler tous les recrutements de personnels, entraînant des réductions importantes de l'offre de formation et, depuis, le recours à des contrats LRU d'enseignants contractuels des universités pour exploiter de jeunes collègues brillant·e·s plutôt que de leur assurer la stabilité qu'elles et ils méritent.



Contribuer à la **gestion de l'austérité** tout en la dénonçant (ou en l'encourageant comme le fait depuis des années la Conférence des Présidents d'Université), et en participant à des équipes présidentielles de ce fait quasi interchangeables n'est pas la solution préconisée par nos organisations qui luttent chaque jour, dans la rue, les AG et les comités, pour défendre solidairement les intérêts collectifs.

Il nous faut maintenant combattre la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (**LPPR**) qui entend renforcer la précarité en remettant en cause la référence aux obligations statutaires de service, en imposant la modulation de service, en visant la disparition du corps des maîtres de conférence mais en créant des contrats de projet à durée indéterminée n'offrant aucune garantie. Il s'agit aussi de piloter la recherche grâce à une attribution discrétionnaire et inégalitaire de l'argent fléché sur des projets en augmentant le budget de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) mais pas de crédits pour le soutien de base des laboratoires.

Mais quelles que soient les qualités personnelles des futurs élu·e·s, la présente organisation institutionnelle des universités les conduira, comme partout, à s'inscrire dans ce cadre et à promouvoir les intérêts de leurs propres laboratoires et de leurs formations.

Cependant, nous souhaitons dès maintenant **faire pression** sur ces futurs élu·e·s en leur demandant de se comporter à l'inverse de la logique des institutions, dans l'espoir de freiner la dégradation planifiée du système universitaire français et de préparer son rétablissement. Pour ce faire nous rappelons quelques exigences de nos organisations en matière de gouvernance.

Nos demandes au conseil d'administration

- **Le CA prépare et vote le budget et approuve les comptes de l'UPJV**

Nous appelons à réduire drastiquement les **primes** distribuées aux catégories les mieux payées et à ce qu'elles ne soient plus cumulables avec les exemptions de cours qui créent une élite coupée des mondes intellectuel, étudiantin et laborieux.

De même, nous exigeons un contrôle scrupuleux des **dépenses** inutiles liées par exemple aux réceptions, aux voitures de fonction ou aux voyages des dirigeant·e·s.

Nous demandons une harmonisation par le haut des conditions de recherches doctorales, impliquant **autant d'allocations doctorales pour les SHS que pour les STS**.

Nous nous opposons à l'entrée des **entreprises privées** dans l'université – aussi bien pour le ménage que pour les cours – ainsi qu'à la mainmise progressive des experts extérieurs sur les conseils et les comités. Total qui prévoit d'installer sa direction recherche et innovation en plein cœur de Polytechnique, est-ce un modèle enviable ?! À l'heure où le bouleversement climatique exige de reconsidérer complètement les exigences obsolètes de croissance et de rentabilité purement économiques, comment pourrait-on se résoudre à sacrifier l'indépendance de la recherche et de l'enseignement universitaires, qui sont une nécessité culturelle, intellectuelle, scientifique et démocratique ? Comment les réduire à la préparation de la jeunesse à des postes que les entreprises cherchent peut-être à pourvoir maintenant mais dont rien ne garantit qu'ils soient en fait pérennes ni même souhaitables ? Comment tolère-t-on que l'UPJV encourage (voire oblige, dans certaines sections) ses étudiantes à suivre une formation Google où la multinationale affirme que son logo comptera plus qu'un master sur un CV aux yeux des recruteurs car à l'université, « on n'apprend pas à apprendre » (sic) ?!

- **Le CA fixe la répartition des emplois alloués par les ministères compétents**

Nous demandons la **publication de l'ensemble des emplois gelés**, toutes catégories de personnels confondues.

Par ailleurs, au conseil académique, nous défendons que le critère d'âge soit le premier dans l'attribution des promotions. Nous souhaitons l'égalité de traitement et la transparence sur ces attributions. Nous plaçons pour l'allègement des services de tous les PRAGS qui souhaitent passer une thèse.

- **Le CA approuve le bilan social de l'UPJV**

Nous appelons à participer à la campagne participative nationale de collecte des informations sur les heures complémentaires effectuées dans l'ESR ces 10 dernières années, et nous demanderons qu'une **enquête sur l'emploi précaire** soit conduite pour objectiver les moyens et réclamer les postes dus.

Nous militons pour la **titularisation des précaires**.

Nous nous battons pour mettre en œuvre la **mensualisation des paiements des vacances** et l'envoi systématique des attestations employeurs au Pôle Emploi (en créant les postes administratifs nécessaires au besoin). Nous demandons également le respect de l'obligation de signature d'un contrat de travail avant la prise de fonction, y compris pour les vacataires, à qui l'on devrait du reste attribuer une carte professionnelle, une adresse électronique professionnelle et un accès à l'Espace Numérique de Travail. Nos syndicats comptent de nombreux agents précaires en leur sein, ce qui nous rend particulièrement sensibles à ces questions.

Nous souhaitons en outre une politique de réajustement des salaires sur les postes réellement occupés, et l'**augmentation des primes pour les personnels contractuels** comme pour les personnels titulaires, qui effectuent le même travail.

- **Le CA adopte le schéma directeur pluriannuel de politique du handicap**

Nous plaçons pour le **recrutement de personnels handicapés** à tous les niveaux de hiérarchie à hauteur minimale (pour commencer) des 6% demandés par la loi, dans un délai restreint et affiché à l'avance.

Plus largement, nous souhaitons l'**accessibilité** de l'université au plus grand nombre – non-bacheliers, étudiant·e·s étrangers ou marginalisés, qui auraient besoin d'un soutien personnel, pédagogique, social et médical. Des cours de soutien en Français Langue Étrangère (FLE) devraient être offerts aux doctorant·e·s étrangers arrivant à l'UPJV.

- **Le CA élit la ou le président·e de l'UPJV**

Nous défendons la **démocratie** au sein de l'UPJV : en refusant l'oppression hiérarchique des personnels non enseignants de même que la gestion bureaucratique des formations et des laboratoires ; en défendant les droits collectifs, en particulier syndicaux, ainsi que la liberté d'expression entravée par la restriction des listes de diffusion ou de l'affichage (notamment à la citadelle). Nous lutterons au cas par cas contre toutes les formes de harcèlement, et nous souhaitons un « défenseur des droits » choisi par un consensus de la communauté universitaire, en dehors des clans et libre de toutes pressions.

